Wallonie infrastructures SOFICO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

E42/A8 – Réhabilitation du pont de Froyennes : pose de la nouvelle poutre de rive

13 novembre 2026

Ce vendredi 13 novembre, le remplacement de la poutre de rive du pont de Froyennes a été effectué. Cette opération spectaculaire, techniquement complexe et dont l'exécution était rendue encore plus compliquée par la configuration des lieux, s'avérait indispensable pour des raisons de sécurité et pour assurer la pérennité de la réhabilitation.



Lien vers la galerie photos

Le placement d'une nouvelle poutre de rive (poutre longitudinale du tablier située en bordure du pont côté Tournai), a été réalisé ce jour au pont de Froyennes.

Présentant une longueur de 47 mètres et un poids de 75 tonnes, elle a nécessité l'installation d'une grue spécifique pour être manipulée (un ensemble de 1.000 tonnes composé d'une grue sur chenille, munie d'un bras de 78 mètres et contrepoids).

Cette intervention était particulièrement complexe d'un point de vue technique et située dans une zone dont la configuration complique toute opération (au-dessus de l'Escaut). Elle a nécessité la fermeture temporaire de la circulation fluviale.

L'ancienne poutre de rive avait pour sa part été retirée le 4 novembre dernier.

Le chantier se poursuivra comme prévu jusqu'au printemps 2027, avec la reconstruction de la partie de tablier manquante, la finalisation de la structure routière et la pose des équipements.

La tenue de ces opérations reste tributaire de conditions météorologiques adaptées.

CONDITIONS DE CIRCULATION



Les conditions de circulation actuelles restent en vigueur jusqu'à la fin du chantier, au printemps 2027, à savoir :

Sur l'E42/A8, à hauteur de Froyennes, deux voies de circulation sont maintenues dans chaque sens

- Vers la France :

  - La circulation est maintenue sur deux bandes (deux voies de droite) ;
  - La vitesse maximale est limitée à 70 km/h.

- Vers Mons/Bruxelles :

  - La circulation est maintenue sur deux bandes, basculées sur le pont accueillant habituellement les voies vers la France (deux voies de gauche) ;
  - La bretelle d'accès n°34 « Pecq » en direction de Mons/Bruxelles est fermée
    - Les usagers circulant sur la N50 et souhaitant emprunter l'E42/A8 vers Mons/Bruxelles sont invités à gagner l'E42/A8 vers la France via l'accès n°34 « Pecq » et effectuer un demi-tour à hauteur de l'échangeur n°35 « Marquain » pour rejoindre l'E42/A8 vers Mons/Bruxelles
  - La vitesse maximale est limitée à 50 km/h.

POUR RAPPEL

Cet ouvrage, constitué de deux tabliers (un par sens), a été mis en service en 1970. Il présente une longueur de 200 mètres et une largeur de 50 mètres. Il supporte 5 voies par sens (dont 1 bande d'arrêt d'urgence et une voie d'accélération/décélération) et surplombe l'Escaut.

Après des travaux préparatoires, le chantier, débuté en février 2024, vise à réhabiliter le pont de Froyennes supportant l'E42/A8 :

- Remplacement de l'étanchéité ;
- Remplacement des trottoirs ;
- Sécurisation des rives ;
- Réparation des becs cantilever ;
- Réparation de bétons en face inférieure ;
- Remplacement d'une poutre de rive.

Wallonie infrastructures SOFICO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le pont supportant les voies vers la France a été réhabilité en faces supérieure et inférieure du 24 février 2024 jusqu'au début du mois de juillet 2025.

La réfection de la face supérieure du pont supportant les voies vers Mons/Bruxelles est en cours depuis le 4 juillet 2025. Celle de sa face inférieure avait débuté pendant la phase portant sur le pont voisin.

***

Ce chantier représente un budget d'attribution de près de €5,7 millions HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société momentanée TRBA-Galère qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !